



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 1^{er} mai 2012 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Victoria Rosler-Martinez, décédée le 25 mars 2012, à l'âge de 43 ans ;
- Monsieur Jean-Claude Langlois, décédé le 4 avril 2012, à l'âge de 77 ans. Homme d'affaires prospère, monsieur Langlois était notamment l'éditeur des journaux locaux du Groupe JCL et le créateur des fameux jeux Mot-Mystère. Il était un homme très actif et engagé dans son milieu. D'ailleurs, à titre de président d'honneur ou de bénévole, il s'est associé à de nombreuses causes qui lui tenaient à cœur. Nous nous souviendrons de lui entre autres pour son implication dans la communauté, mais également pour son apport exceptionnel en tant qu'entrepreneur dans la région des Basses-Laurentides. Monsieur Langlois donnait sans compter et travaillait d'arrache-pied pour voir se réaliser ses rêves, mais aussi ceux des autres ;
- Monsieur Ronald Berniquez, père de madame Sylvie St-Jean, ancienne mairesse de Boisbriand, décédé le 15 avril 2012, à l'âge de 73 ans ;
- Monsieur Pierre Pilon, décédé le 18 avril 2012, à l'âge de 56 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2012-05-207 **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- Par le retrait de l'article 5 I) – Adoption du règlement RV-1521 décrétant des travaux de réfection de rues pour l'année 2012 et leur financement par emprunt;
- Par le retrait de l'article 39 – Engagement – Personnel non syndiqué.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Madame Diane Dubois

- Problème de poussière à l'extrémité de terrasse Filion;
- Accumulation d'eau en face de leur maison familiale sur le chemin de la Côte Sud.

Monsieur Girard

- Demande des précisions sur l'article du journal l'Écho de la Rive Nord titré « La Ville de Boisbriand et le RGAB investissent 50 000 \$ »;
- Partenariat entre la Ville et Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand.

Madame Monique Boulais

- La dernière séance du conseil d'avril n'était pas sur le Web.

Monsieur Rodrigue Dubois

- Prohibition des véhicules tout-terrain sur les terrains privés?
- Promenade de chiens dans les parcs publics – certains citoyens laissent courir leur chien sur sa terre;
- Problème d'écoulement du cours d'eau Dumontier – Barrage et cultures probablement illicites.

Monsieur Michel Patenaude

- Dette de la ville;
- Circulation à l'intersection du boulevard de la Grande-Allée et du boulevard du Faubourg – signalisation non compatible avec le lignage de la chaussée;
- Comité de sélection des soumissions – Garantie d'absence de collusion entre soumissionnaire?

Monsieur Michel Lachance

- Émission Enquête du 12 avril 2012 – Demande aux anciens conseillers s'ils sont impliqués dans certaines allégations dévoilées au reportage télévisé.

Monsieur Aimé Dion

- Taxes dues par la Communauté juive – demande l'équité pour tous les citoyens.

Monsieur Brisson

- Pêche sur glace dans la Baie des Grandes Largeurs – Accumulation de débris – Demande à la Ville d'intervenir et de faire de la prévention.

RÉSOLUTION 2012-05-208
AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 3621, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE – ZONE A-508 – LOT 2 503 271 – DOSSIER 1203-DM-202

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure de l'immeuble situé au 3621, chemin de la Rivière-Cachée, désigné comme étant le lot 2 503 271 au Cadastre du Québec, dans la zone A-508, visant à régulariser la marge de recul arrière minimale du bâtiment résidentiel.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune intervention du public n'est faite à ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter, conformément au Règlement RV-503 sur les dérogations mineures, l'établissement de la norme de la marge de recul arrière minimale du bâtiment résidentiel situé au 3621, chemin de la Rivière-Cachée à 4,84 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 7 mètres dans cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-209
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2012, tel que rédigé.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-210
RÉVISION QUINQUENNALE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME – ADOPTION DU RÈGLEMENT RV-1440 SUR LE PLAN D'URBANISME

ATTENDU qu'en vertu des articles 110.3.1 et 110.10.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19), la Ville a entrepris la révision quinquennale de sa réglementation d'urbanisme;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 avril 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'adopter le Règlement RV-1440 sur le Plan d'urbanisme.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-211
RÉVISION QUINQUENNALE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS
D'URBANISME – ADOPTION DU RÈGLEMENT RV-1441 SUR LE
ZONAGE**

ATTENDU qu'en vertu des articles 110.3.1 et 110.10.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19), la Ville a entrepris la révision quinquennale de sa réglementation d'urbanisme;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 avril 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'adopter le Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-212
ADOPTION DU RÈGLEMENT RV-1442 SUR LA CONSTRUCTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 avril 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1442 sur la construction.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-213
RÉVISION QUINQUENNALE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS
D'URBANISME – ADOPTION DU RÈGLEMENT RV-1443 SUR LE
LOTISSEMENT**

ATTENDU qu'en vertu des articles 110.3.1 et 110.10.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19), la Ville a entrepris la révision quinquennale de sa réglementation d'urbanisme;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 avril 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1443 sur le lotissement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-214
ADOPTION DU RÈGLEMENT RV-1444 SUR LES PERMIS ET
CERTIFICATS**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 avril 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

D'adopter le Règlement RV-1444 sur les permis et certificats.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-215
ADOPTION DU RÈGLEMENT RV-1445 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME ET DE TOPONYMIE**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 avril 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

D'adopter le Règlement RV-1445 sur le comité consultatif d'urbanisme et de toponymie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-216
ADOPTION DU RÈGLEMENT RV-1446 SUR LES DÉROGATIONS
MINEURES**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 avril 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-217
ADOPTION DU RÈGLEMENT RV-1447 SUR LES PLANS
D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 avril 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-218
RÈGLEMENT RV-1000-6 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Patrick Thifaut donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du projet de Règlement RV-1000-6 sur la division de la Ville de Boisbriand en huit (8) districts électoraux.

RÉSOLUTION 2012-05-219
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 22 mars au 18 avril 2012 conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-220
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 mars au 15 avril 2012 montrant un total des activités de 2 763 335,82 \$.

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	1 977 096,25	
Activités financières d'investissement	216 593,75	
Total des chèques fournisseurs		2 268 775,87
Salaires – Dépenses	791 033,96	
Salaires - Déductions	(296 474,01)	
Total des salaires nets		494 559,95
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		2 763 335,82

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-221
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

Acceptation de la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 12 avril 2012, révisée par le Service de la trésorerie le 13 avril 2012, montrant un total de 190 870,87 \$ et en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-222
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois ans :

- A) 11 000 \$ pour l'acquisition de licences Windows Serveur, projet 10 905;
- B) 10 000 \$ pour l'acquisition d'un photocopieur couleur au Service des incendies, projet 11 222;
- C) 10 000 \$ pour l'acquisition d'un photocopieur couleur à la bibliothèque, projet 11 701;
- D) 8 000 \$ pour la modification électrique de la salle des serveurs, projet 11 903;
- E) 30 000 \$ pour l'aménagement de neuf (9) nouveaux postes informatiques de travail, projet 11 904;
- F) 1 000 \$ pour l'acquisition de matériel informatique pour l'aménagement d'une nouvelle salle de conférence, projet 11 905;
- G) 12 000 \$ pour l'acquisition de trois (3) postes informatiques de travail au Service des incendies, projet 22 003;
- H) 75 000 \$ pour couvrir les honoraires professionnels pour les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux qui seront effectués au parc Jean-Jacques-Rousseau, projet 717 003.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-223
APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET
ESPACES NATURELS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approprier la somme de 13 000 \$ au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels pour l'aménagement du parc Filiatrault (RF205).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-224
RAPPORT FINANCIER INTÉrimAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE
FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉES - DÉPÔT**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prendre acte du dépôt du rapport financier intérimaire des activités financières de fonctionnement non consolidées pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-225
SOUMISSIONS – FOURNITURE DE PIÈCES POUR LE SYSTÈME
ULTRAVIOLET DE L'USINE D'ÉPURATION**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture de pièces pour le système ultraviolet de l'usine d'épuration, la Ville n'a reçu aucune soumission.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 17 avril 2012.

DE prendre acte de l'absence de soumissions suite à l'appel d'offres.

D'autoriser le Service du génie à procéder à un nouvel appel d'offres.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-226
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT
DU CENTRE D'EXCELLENCE SPORTS ROUSSEAU – CONTRAT
2012-1247 – RÈGLEMENT RV-1496**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'aménagement du stationnement du Centre d'excellence Sports Rousseau, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Constructions Anor (1992) inc. 3477, Montée Gagnon Terrebonne (Québec) J6Y 1K8	1 950 327,33 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée 3865, rue Alfred-Laliberté Boisbriand (Québec) J7H 1P7	1 970 282,88 \$

Maskimo Construction inc. 865, rang de l'Achigan-Sud L'Éphanie (Québec) J5X 3M9	2 068 672,74 \$
Les Entreprises Guy Desjardins inc. 521, boulevard Roland-Godard Saint-Jérôme (Québec) J7Y 5C6	2 156 344,63 \$
Entreprise de Pavage Dion inc. 20855, chemin de la Côte Nord Boisbriand (Québec) J7E 4H5	2 206 652,19 \$
Asphalte Desjardins inc. 3030, Anderson Terrebonne (Québec) J6Y 1W1	2 241 882,39 \$
Charex inc. 14940, rue Louis-M.-Taillon Mirabel (Québec) J7N 2K4	2 263 200,01 \$
Les Entreprises Catcan inc. 6205, boulevard des Grandes-Prairies Saint-Léonard (Québec) H1P 1A5	2 266 037,68 \$
Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc. 5605, route Arthur-Sauvé Casier postal 3390 Mirabel (Québec) J7N 2R4	2 283 994,39 \$
Louisbourg SBC s.e.c. 4125, autoroute des Laurentides Laval (Québec) H7L 5W5	2 329 009,77 \$
Construction Cyvex inc. 300, rue Longpré, bureau 310 Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3B9	2 342 264,95 \$
J. Dufresne Asphalte ltée 5270, boulevard Cléroux Laval (Québec) H7T 2E8	2 359 053,60 \$
Paysagiste S. Forget inc. 305, boulevard Marc-Aurèle-Fortin Laval (Québec) H7L 2A3	2 385 000 \$
Les Entreprises V.G. inc. 154, rue Hector Rosemère (Québec) J7A 4P6	2 669 923,01 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie et madame Sylvie Leclerc, ingénieure de la firme CIMA+, lesquels recommandent d'octroyer le contrat à Constructions Anor (1992) inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 17 avril 2012.

D'accepter la soumission de Constructions Anor (1992) inc., au montant de 1 950 327,33 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux d'aménagement du stationnement du Centre d'excellence Sport Rousseau.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1496.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-227
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER DE LA VILLE ET DU
RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER SE
TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Avant de procéder au dépôt du rapport financier de l'exercice 2011, madame la mairesse invite les citoyens présents dans la salle à consulter le « Sommaire des informations financières au 31 décembre 2011 » distribué dans la salle et commente les éléments prédominants.

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier de la Ville, monsieur André Drainville, dépose le rapport financier et le rapport de l'auditeur Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, transmis en vertu de l'article 108.3 de cette même loi pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du dépôt du rapport financier du trésorier et du rapport de l'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-228
PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016 – PROJET – APPROBATION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver le projet de Plan stratégique 2012-2016 préparé par la direction générale en collaboration avec l'ensemble des représentants des services de la Ville en y ajoutant à l'item 4.1 l'action suivante : « Mettre en place des mesures pour augmenter le nombre de logements subventionnés sur le territoire ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-229
CONSULTATION SUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF
MÉTROPOLITAIN – DÉPÔT DU MÉMOIRE**

ATTENDU la consultation de la Commission du transport de la Communauté métropolitaine de Montréal sur le financement du transport collectif.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt du « Mémoire de la Ville de Boisbriand présenté à la Commission de transport de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) – Consultation sur le financement du transport collectif métropolitain », daté d’avril 2012.

D’autoriser le dépôt auprès de l’organisme compétent.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-230
RÉSERVE POUR FINS PUBLIQUES – MAISON ABRAHAM DUBOIS –
331, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – LOTS 2 106 747 ET 2 106 760 –
DOSSIER P-343**

ATTENDU la résolution 2008-08-591 imposant une réserve pour fins publiques sur les lots 2 106 747 et 2 106 760 du cadastre du Québec, avec bâtisse construite dessus portant le numéro d’immeuble 331, chemin de la Grande-Côte à Boisbriand;

ATTENDU la résolution 2010-09-600 autorisant le renouvellement de la réserve pour fins publiques sur lesdits lots pour une période de deux ans;

ATTENDU les discussions entreprises entre les représentants de la Ville de Boisbriand et le propriétaire desdits lots;

ATTENDU que l’évaluation municipale desdits lots et de la bâtisse s’élève à environ 750 000 \$;

ATTENDU que le propriétaire du terrain estime que la valeur de ses propriétés s’élève entre 2 000 000 \$ et 3 000 000 \$;

ATTENDU que le 10 novembre 2011, le représentant du propriétaire demandait à la Ville de Boisbriand une somme de 3 000 000 \$ (plus taxes applicables, le cas échéant);

ATTENDU qu’à la suite des discussions, ledit représentant a informé verbalement la Ville de Boisbriand, le 19 janvier 2012, que son client serait disposé à accepter une offre finale de 1 950 000 \$ plus les frais et les intérêts (soit une somme approximative de 2 500 000 \$);

ATTENDU l’analyse effectuée par les membres du conseil des risques inhérents à entreprendre une procédure en expropriation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE refuser l'offre finale du 19 janvier 2012 au montant de 1 950 000 \$ plus les frais et intérêts;

D'informer le propriétaire de l'intention de la Ville de Boisbriand de mettre fin aux discussions;

DE mandater Me Albert Prévost de l'étude Prévost Fortin D'Aoust pour procéder à la radiation de la réserve pour fins publiques.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-231
PROJET DE VENTE D'UN TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION D'UN
IMMEUBLE À LOGEMENTS DESTINÉS AUX PERSONNES ÂGÉES – 592,
CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le Service juridique à procéder à un appel d'offres pour la vente du lot 3 894 234 du cadastre du Québec, au montant de 700 000 \$, en vue de construire un immeuble à logements destiné aux personnes âgées, l'évaluation de la meilleure offre étant basée sur système d'évaluation et de pondération.

D'approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation préparée par le Service juridique, datée de Février 2012, devant être utilisée pour l'examen des soumissions ;

DE nommer les membres du comité de sélection pour procéder à l'examen des soumissions reçues, lesquelles sont assujetties au système de pondération et d'évaluation à une enveloppe en vertu des dispositions de la *Loi sur les Cités et Villes*, à savoir : les conseillers, madame Christine Beaudette et monsieur Patrick Thifault, monsieur René Lachance, directeur général, monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme ainsi que monsieur Jean-Marc Coursol, architecte.

D'autoriser le principe d'échange d'une partie du lot 3 894 234 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une profondeur de 20 pieds en échange d'une renonciation à tout droit ou servitude pouvant être détenu par le propriétaire du lot 4 452 823 à l'égard du lot 3 894 234, ainsi que la vente d'une partie du lot 3 894 234 d'une profondeur de 20 pieds en faveur du propriétaire du lot 2 108 955.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée demande le vote sur cette proposition.

Votent en faveur : la mairesse Marlene Cordato, la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser, Denis Hébert, David McKinley;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol et Mario Lavallée;

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2012-05-232
MANDAT AU PROCUREUR – COSTCO WHOLESALE LTD –
CONTESTATION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE – DOSSIER P-405**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE mandater Me Albert Prévost, de l'étude Prévost Fortin D'Aoust, avocats, pour représenter la Ville auprès du Tribunal administratif du Québec dans le dossier de la contestation de l'évaluation foncière 2011-2012-2013 déposée par Costco Wholesale Ltd auprès du Tribunal administratif du Québec. (dossier # 73005 REV-2011-006)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-233
MANDAT AU PROCUREUR – RONA - MATÉRIAUX COUPAL INC. –
CONTESTATION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE – DOSSIER P-406**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE mandater Me Albert Prévost, de l'étude Prévost Fortin D'Aoust, avocats, pour représenter la Ville auprès du Tribunal administratif du Québec dans le dossier de la contestation de l'évaluation foncière 2011-2012-2013 déposée par Rona - Matériaux Coupal inc. auprès du Tribunal administratif du Québec. (dossier # 73005-REV-2011-014)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-234
MANDAT AU PROCUREUR – LES CONSTRUCTIONS INFRABEC INC.
C./ VILLE DE BOISBRIAND – PROLONGEMENT DES SERVICES
MUNICIPAUX SUR LA RUE « D », TRONÇON II AINSI QU'UN PONCEAU
SUR LA RIVIÈRE AUX CHIENS – DOSSIER P-384**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

DE mandater Me André Morin, de l'étude Prévost Fortin D'Aoust, avocats, pour représenter la Ville lors de la tenue du procès d'une durée approximative de cinq (5) jours à la Cour Supérieure du Québec du district judiciaire de Terrebonne, dans le dossier opposant la Ville de Boisbriand à Les Constructions Infrabec inc. portant le numéro 700-17-007398-109.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-235
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – PARCELLE DE L'EMPRISE DU
CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – PARTIE DU LOT 3 005 379

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'occupation du domaine public d'une partie du lot 3 005 379 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, étant une parcelle de l'emprise du chemin de la Grande-Côte, d'une superficie de 3,72 mètres carrés, pour l'implantation d'une enseigne sur poteau, pour la somme de 24,97 \$ par année, pour la période du 1^{er} février 2011 au 31 janvier 2016.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-236
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la direction générale à entreprendre les étapes d'étude de faisabilité et de définition de projet pour la bibliothèque municipale en incluant l'aménagement d'une maison des associations, l'aménagement d'une bibliothèque sur un étage et le regroupement de la Maison du citoyen et Place de la culture, de la bibliothèque et d'une maison des associations.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-237
APPLICATION MOBILE WATCHCOMPANION – ACCEPTATION D'UNE
OFFRE DE SERVICE AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter l'offre de service présentée par Watch Companion, datée le 20 avril 2012, offrant une plateforme mobile de diffusion de contenu pour la collectivité, pour la période approximative du 1^{er} juin 2012 au 31 mai 2014, sans frais avec option de renouvellement pour les années 2014 et suivantes, devant être approuvée en temps opportun;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée demande le vote sur cette proposition.

Votent en faveur : la mairesse Marlene Cordato, la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2012-05-238
PLAN DIRECTEUR PRÉLIMINAIRE DE SIGNALISATION**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver le plan directeur préliminaire de signalisation préparé par Bélanger Branding Design, daté du 23 avril 2012, sous réserve de modifications à venir;

DE déposer à la séance ordinaire de juin 2012, la version finale du Plan directeur de signalisation.

D'autoriser la direction générale à procéder immédiatement à certains travaux pour une dépense de 70 000 \$, à savoir :

- installation d'une enseigne au coin de la montée Sanche et du chemin de la Grande-Côte;
- installation d'une enseigne sur le boulevard de la Grande-Allée (limite de Boisbriand près de la rivière aux Chiens);
- installation de trois enseignes extérieures pour l'hôtel de ville;
- lettrage de vingt-quatre abribus.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 923 20 710 et 02 320 20 534.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-239
FERMETURE DE L'@DOBASE LES DIMANCHES – PROJET PILOTE**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser un projet pilote prévoyant la fermeture de l'@dobase les dimanches pour la fréquentation adolescente usuelle à compter du 20 mai 2012;

DE réévaluer le projet lors de la planification budgétaire 2013;

DE présenter, dans les prochaines semaines, un rapport de développement stratégique des services de l'@dobase et de maximisation de l'utilisation du bâtiment.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-240
MESURES POUR DIMINUER LES RISQUES DE COLLISIONS AVEC DES
VÉHICULES D'URGENCE – DEMANDE AU MINISTÈRE DES
TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)**

ATTENDU que chaque année, des travailleurs sont victimes d'accidents de la route alors qu'ils effectuent leurs tâches en marge de la chaussée;

ATTENDU que le 1^{er} décembre 2011, le policier Vincent Roy du service de police de Bromont a perdu la vie dans des circonstances similaires;

ATTENDU que certaines provinces canadiennes ainsi que la majorité des états américains ont implanté une mesure afin d'augmenter la sécurité de ces travailleurs;

ATTENDU que cette mesure législative, en vigueur dans la plupart des provinces canadiennes et des états américains, vise à minimiser le risque de collision entre les automobilistes et un véhicule d'urgence (policiers, ambulanciers, pompiers), une remorqueuse ou un véhicule gouvernemental dont les gyrophares sont actionnés et qui est immobilisé sur l'accotement;

ATTENDU que cette mesure obligerait l'automobiliste à changer de voie ou réduire sa vitesse en pareille circonstance;

ATTENDU que le Code de sécurité routière, tel qu'en vigueur ne comporte pas de telles obligations;

ATTENDU la pétition en cours sur le site internet du Gouvernement du Québec à l'adresse suivante : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-2751/index.html>.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE demander au ministère des Transports du Québec par l'adoption de la présente résolution qu'un projet de loi visant à mettre en place la « Move Over Law » au Québec soit adopté;

DE transmettre une copie de la présente à monsieur Daniel Ratthé, député de Blainville, à monsieur Pierre Moreau, ministre des transports, à l'UMQ, aux villes faisant partie de la MRC Thérèse-De Blainville ainsi qu'à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville afin de solliciter leur appui à la présente démarche.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-241
SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE – ASSOCIATION DE
BASEBALL MINEUR DE BOISBRIAND (ABMB) – SAISON 2012**

ATTENDU la baisse graduelle des inscriptions au baseball mineur à Sainte-Thérèse et à Boisbriand, occasionnant ainsi des difficultés grandissantes au cours des dernières saisons, à former des équipes homogènes et adaptées au calibre de jeu des jeunes participants;

ATTENDU les avantages pour l'ABM de Boisbriand de bénéficier de participants additionnels pour compléter la formation de ses équipes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter l'intégration, pour la saison 2012, des participants en baseball de la Ville de Sainte-Thérèse au sein de l'Association du baseball mineur de Boisbriand;

DE ratifier le protocole d'entente intermunicipale fixant les dispositions et conditions d'intégration. L'entente devra également être acceptée et ratifiée par la Ville de Sainte-Thérèse.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-242
LIGUE DE BALLE MOLLE DES BABY BOOMERS – SAISON 2012 –
DEMANDE DE GRATUITÉ

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter la demande déposée par la Ligue de balle-molle des Baby-Boomers pour l'utilisation d'un terrain de balle-molle au cours de la saison estivale 2012 en conséquence, qu'une aide financière équivalente au coût de location soit accordée à l'organisme.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-243
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder un don et/ou subvention à l'organisme suivant, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 100 \$ à chacun des quatre employés du Service de la sécurité incendie de la Ville de Boisbriand (équipe Les Extrêmes) participant au 48 heures de vélo pour Fais-Un-Vœu, les 14, 15 et 16 septembre 2012.;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-244
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de mars 2012 montrant un total mensuel de 3 322 716 \$ et un cumulatif de 4 278 469 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-245
PROLONGATION DE BAIL – TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION
TEMPORAIRE – VIDÉOTRON ET 9084-2998 QUÉBEC INC.**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la compagnie Vidéotron à prolonger son bail avec l'entreprise 9084-2998 Québec Inc. pour l'utilisation d'une tour temporaire de télécommunications sur l'immeuble sis au 1919, boulevard Lionel-Bertrand pour une durée maximale de deux ans à compter du 6 septembre 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-246
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
MODIFICATION D'UNE ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE SUR POTEAUX –
CENTRE D'ACHAT FAUBOURG BOISBRIAND – LOT 3 585 016 – ZONE
I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'APPROUVER, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2012 portant le no R-12-CU-2157 et conformément au Règlement de PIIA RV-1358 et à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation de modification d'enseigne communautaire sur poteau pour le projet « Centre d'achat Faubourg Boisbriand », sur le lot 3 585 016, dans la zone I-1 404 et plus amplement décrite aux plan, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Enseignes Valois datés du 22 mars 2012, page 04 / 04.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-247

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
MODIFICATION D'UNE ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE SUR POTEAUX –
CENTRE D'ACHAT FAUBOURG BOISBRIAND – LOT 3 585 028 – ZONE
I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'APPROUVER, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2012 portant le no R-12-CU-2158 et conformément au Règlement de PIIA RV-1358 et la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation de modification d'enseigne pour le projet « Centre d'achat Faubourg Boisbriand » , lot 3 585 028, boulevard du Faubourg à l'intersection du boulevard de la Grande-Allée, dans la zone I-1 404 et plus amplement décrite aux plan, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Enseignes Valois et datés du 22 mars 2012, pages 01 / 04 à 03 / 04.

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, madame la mairesse Marlene Cordato informe le conseil et l'assemblée que son conjoint a un lien direct avec la prochaine résolution, ce dernier faisant partie de l'entreprise Golf In.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

RÉSOLUTION 2012-05-248

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'UNE ENSEIGNE AU MUR – GOLF IN – 1100, BOULEVARD DE LA
GRANDE-ALLÉE – ZONE C-2 259**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2012 portant le no R-12-CU-2150 et conformément au Règlement de PIIA RV-1358, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne, pour une enseigne au mur pour le projet « Golf IN » au 1100, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone C-2 259 et plus amplement décrite aux plan, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Gesport en date du 10 avril 2012 – client Golf intérieur Boisbriand, page 1 / 1.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-249
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'UNE ENSEIGNE SUR POTEAUX – BRANCHAUD CARRIER JOYAL
INC. – 231, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE P-3 225

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2012 portant le no R-12-CU-2154 et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-4, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne sur poteaux pour le projet « Branchaud Carrier Joyal Inc. Cabinet d'experts-comptables » au 231, chemin de la Grande-Côte, dans la zone P-3 225 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne, en 4 pages, préparés par Quenneville Design & Communication : détails et engravures du 9 avril 2012, simulation du 23 mars 2012, enseigne avec aménagement paysager du 19 mars 2012 et le projet d'implantation.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-250
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'UNE ENSEIGNE AU MUR – COMMISSION DES LIQUEURS – 3315,
AVENUE DES GRANDES TOURELLES – ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2012 portant le no R-12-CU-2153 et conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur sur la façade principale pour le projet « Commission des Liqueurs » au 3315, avenue des Grandes-Tourelles, dans la zone I-1 404 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par JEAN PIERRE VIAU design, datés de juillet 2011, page 15/16 et page 16/16, projet Commission des liqueurs.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-251
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'UNE ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE SUR SOCLE – ACOSTA – 3655,
AVENUE DES GRANDES TOURELLES - ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2012 portant le no R-12-CU-2156 et conformément au Règlement de PIIA RV-1358 et du Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante industrielle, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne communautaire sur socle pour le projet « Acosta »

au 3655, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404 et plus amplement décrite aux plan, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par la firme Access en date du 2 novembre 2011, révisés le 17 novembre 2011 et portant le numéro de requête 4490.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-252
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'UNE ENSEIGNE AU MUR ET SUR POTEAU – TABAGIE HAPPY TOO –
– 982, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – ZONE C-2 259

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2012 portant le no R-12-CU-2155 et conformément au Règlements de PIIA RV-1358, la demande de certificat d'autorisation d'une enseigne au mur et sur poteau pour le projet « Tabagie Happy Too » au 982, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone C-2 259 et plus amplement décrite aux plan, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Enseignes Gérard Néon, datés du 8 mars 2012, révisés en date du 22 mars 2012, pages 1 de 3 à 3 de 3

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-253
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS – RÉNOVATIONS
EXTÉRIEURES – COMMISSION DES LIQUEURS – 3315, AVENUE DES
GRANDES TOURELLES – ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2012 portant le numéro R-12-CU-2151et conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de permis pour rénovations extérieures pour le projet « Commission des Liqueurs » au 3315 avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur 3D et un plan de la modification de la façade, préparés par monsieur Jean-Pierre Lagacé architecte, sur 4 feuillets, datés du 6 juillet 2010, révisés le 30 janvier 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-254
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS – AMÉNAGEMENT
D'UNE TERRASSE EXTÉRIEURE – COMMISSION DES LIQUEURS –
3315, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2012 portant le numéro R-12-CU-2152 et conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de permis pour l'aménagement d'une terrasse extérieure avec auvent pour le projet « Commission des Liqueurs » au 3315, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur 3D et un plan d'aménagement de la terrasse extérieure, préparés par Monsieur Jean-Pierre Lagacé, architecte, sur 4 feuillets, datés du 6 juillet 2010, révisés le 30 janvier 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-255
CONCEPT ARCHITECTURAL ET D’AFFICHAGE – TARGET – 2525, RUE
D’ANNEMASSE – ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2012 portant le no R-12-CU-2149 et conformément au Guide de développement et d'aménagement du secteur à dominante commerciale et de la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, le concept architectural modifié pour l'aménagement extérieur et le concept d'affichage pour le projet « Target » au 2525, rue d'Annemasse, dans la zone I-1 404 et plus amplement décrite dans le document de présentation daté du 17 février 2012 et la lettre expliquant les modifications du 17 février 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-256
CONCEPT ARCHITECTURAL ET D’AMÉNAGEMENT PAYSAGER –
MAISONS DE VILLE – GROUPE MATHIEU – RUE DES FRANCS-
BOURGEOIS – ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 19 mars 2012 portant le numéro R-12-CU-2146, le concept architectural et d'aménagement paysager modifié du projet de maisons de ville du Groupe Mathieu sur les lots 4 206 434, 4 206 415 et 4 975 839, implantés près du lac dans la zone I-1 404 et comprenant 60 unités

regroupées en ensembles de 5, tel qu'illustré au plan d'implantation préparé par DKA Architectes, daté du 26 mars 2012, no de dossier 12448.

D'abroger la résolution 2012-04-195, adoptée le 3 avril 2012 concernant ce même sujet.

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, monsieur le conseiller David McKinley informe le conseil et l'assemblée que sa fille fait partie de la liste des personnes qui reçoivent des émoluments de la Ville.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

**RÉSOLUTION 2012-05-257
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois d'avril 2012, tel que dressé en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, monsieur le conseiller David McKinley informe le conseil et l'assemblée que sa fille fait partie de la liste des personnes qui reçoivent des émoluments de la Ville.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

**RÉSOLUTION 2012-05-258
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Véronique Dussault	Commis juridique à la Cour municipale à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 28 septembre 2012, le tout selon les statuts suivants: employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Christine Delcourt	Commis aux loisirs au Service des loisirs à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 29 septembre 2012, le tout selon les statuts suivants: employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Sylvie Bastien	Préposée à la bibliothèque à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 30 mars 2013;
Stéphane Thouin Pascal Lynch Caron	Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 8 septembre 2012;
Sarah Jane McKinley	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 29 septembre 2012;
Frédéric Bélisle	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 22 septembre 2012;
Francis Chevalier Tristan Rioux Alexandre Simard Pierre-Olivier Balit William Petit Jessica Milot	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 23 mars 2013;
Simon Thériault	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 9 mars 2013;
Karl-Éric Gauthier Marcelo Paez Alexandre Chabot	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 22 septembre 2012;

Olivier Bolduc	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 16 mars 2013;
Olivier Dionne	Saisonnier manuel au Service des loisirs à compter du 6 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 29 décembre 2012;
Faye Gravel	Horticultrice au Service des travaux publics à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 17 novembre 2012, le tout selon les statuts suivants: employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Shan Hurtubise	Journalier chauffeur au Service des travaux publics à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 3 août 2012, le tout selon les statuts suivants: employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Michel Forgues Normand Asselin Renaud Drouin Lavigne	Saisonniers manuels au Service des travaux publics à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 8 septembre 2012;
Samuel Délisle Cédric Filion Jean-Philippe Grégoire Michael Guimond Robert Hamel Lucas Thibert	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 22 septembre 2012;
Samuel Délisle Cédric Filion Jean-Philippe Grégoire Michael Guimond Robert Hamel Lucas Thibert	Saisonniers manuels au Service des travaux publics à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 22 septembre 2012;
Normand Asselin David Beaulieu Hugo Beaulieu Marc-André Bédard Jonathan Bolvari-Bergeron Jérémy Chassé Pinsonneault	Saisonniers journaliers au Service des travaux publics à compter du 2 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 22 septembre 2012.

Samuel Délisle
Christophe Déry
Maxime Desgagné Fortin
Renaud Drouin Lavigne
Rodolphe Émont
Cédric Filion
Michel Forgues
Jean-Philippe Grégoire
Michael Guimond
Robert Hamel

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-259
ENGAGEMENT – POMPIERS TEMPORAIRES – ÉQUIPE DE
REMPLACEMENT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement des pompiers temporaires – équipe de remplacement suivants, à compter du 7 mai 2012, à savoir :

Vincent Briand
Jeannot Bussières
Gabriel Fortin
Pierre Simon Gagnon
Vincent Laporte
Nicolas Neault-Bertrand
Jean-Benoît Toupin
Hugo Turenne
Charles Viaud
Daniel Yelenik

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-05-260
ENGAGEMENT – CHEF DE DIVISION FORMATION – OSST, RÉGULIER
À TEMPS COMPLET AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE À L'ESSAI**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser l'engagement de monsieur Éric Galarneau au poste de chef de division formation – OSST, régulier à temps complet au Service de sécurité incendie, à l'essai pour une période de six (6) mois, à compter du 7 mai 2012, selon les conditions énumérées au formulaire de recommandation du 20 avril 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-261
ENGAGEMENT – CHEF AUX OPÉRATIONS PRÉVENTION, RÉGULIER À
TEMPS COMPLET AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE À L’ESSAI

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'engagement de monsieur Stéphane Laverdière au poste de chef aux opérations prévention, régulier à temps complet au Service de sécurité incendie, à l'essai pour une période de six (6) mois, à compter du 7 mai 2012, selon les conditions énumérées au formulaire de recommandation du 19 avril 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-262
PERMANENCE – DIRECTRICE DU SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES ET DE LA PAIE, RÉGULIER À TEMPS COMPLET

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE confirmer la permanence de madame Chantal Duranceau au poste de directrice du Service des ressources humaines et de la paie, régulier à temps complet, à compter du 30 avril 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-263
PERMANENCE – DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS, RÉGULIER À
TEMPS COMPLET

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE confirmer la permanence de monsieur Sylvain Benoit au poste de directeur du Service des loisirs, régulier à temps complet, à compter du 30 avril 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-264
PROLONGATION DE CONTRAT – CONTREMAÎTRE DIVISION
MÉCANIQUE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE confirmer la prolongation de contrat de travail de monsieur Carol Caron au poste de contremaître division mécanique au Service des travaux publics, pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, selon les conditions énumérées aux rapports de monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, des 16 mars et 19 avril 2012.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-265
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 19 AMENDÉE – SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 4238 (SCFP)

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 19 amendée avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) ayant trait au statut de personnes salariées auxiliaires.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-266
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 31 – SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 4238 (SCFP)

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 31 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) ayant trait à l'annexe D de l'article 3 – création d'un nouveau poste saisonnier journalier.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-267
CRÉATION DE NOUVEAUX POSTES

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la création de deux postes de journalier chauffeur ayant le statut d'auxiliaire.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-05-268
MESURES ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'entériner la mesure disciplinaire numéro 2012-02 prise à l'encontre d'un employé syndiqué – pompier.

D'autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Diffusion des séances du conseil sur le site Internet de la Ville - Un peu plus de 1 900 personnes ont suivi les séances du conseil via Internet au cours de la dernière année ;
- Invite les citoyens à visiter Facebook et Twitter pour s'informer des nouvelles de la Ville ;
- Fleurons du Québec – Inscription de la Ville et invite les citoyens à embellir leur entourage puisque ce projet vise l'ensemble des initiatives du milieu ;
- États financiers – Heureuse des résultats ;
- 19 mai 2012 – Journée de l'environnement à la Maison du citoyen et place de la culture – Invitation à tous les citoyens ;
- Précision sur l'appellation de la clinique de sang désormais Clinique de sang de la Ville de Boisbriand, du lundi 7 mai 2012 – Remercie le président d'honneur, monsieur Érick Rémy ainsi que les conseillers Daniel Kaeser et Denis Hébert pour l'énergie qu'ils déploient à faire de cet événement un succès ;
- 30 juin 2012 – Grande sortie cycliste – Invitation à tous les citoyens

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Projet WatchCompanion – Explique pourquoi elle a voté contre le projet;
- Souligne le succès du jeune Boisbriannais Michael Lorient, musicien membre du groupe Disconet Blood – Le Groupe a remporté un concours international et se sont rendus en Allemagne;
- 2 mai 2012 – Grand McDon – Invitation à tous les citoyens à encourager cet événement caritatif au Restaurant McDonale de Boisbriand.

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Plan stratégique – Félicitations à monsieur René Lachance et à son équipe de directeurs pour l'accomplissement de ce projet;

- Équipe de hockey junior l'Armada de Boisbriand – Saison terminée et l'équipe a fait honneur à la Ville.

**RÉSOLUTION 2012-05-269
VOTE DE FÉLICITATIONS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ À L'UNANIMITÉ

DE féliciter monsieur Joël Bouchard, directeur général et monsieur Jean-François Houle, entraîneur-chef pour la saison 2011-2012 de l'équipe junior majeur l'Armada Blainville-Boisbriand.

Adoptée

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Les 1^{er} et 2 juin 2012 – Spectacles de la troupe Les Vagabonds de Boisbriand – Vente des billets au Service des loisirs ;
- Projet WatchCompanion – commentaire sur le vote partagé des membres du conseil.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Les travaux de resurfaçage sur les rues Curie, Courcelles et Châteauneuf débiteront bientôt;
- Projet d'aménagement du stationnement du Centre d'excellence – Commentaires sur les soumissions reçues dont les prix sont inférieurs aux estimations;
- Opérations de lignage et de nettoyage des rues en cours;
- Districts électoraux – projet de révision est amorcé ce soir.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- 25 mai 2012 à 20 h – Spectacle de l'Orchestre symphonique des Basses-Laurentides;
- Concours de photos – Jusqu'au 4 mai 2012 pour y participer – Dévoilement des gagnants à la journée de l'environnement;
- 2 juin 2012 – Fête des voisins – Invite les citoyens à organiser des fêtes de voisinage;
- Vente-débaras – Voir dates dans Info Boisbriand;
- Collecte des retailles de cèdres – du 14 mai au 19 octobre – Inscription via la Ligne verte;
- Collecte de branches – du 1^{er} mai au 29 juin 2012 – Inscription via la Ligne verte;
- 19 mai 2012 – Journée de l'environnement à la Maison du citoyen;
- Joyeuse fête des mères.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- États financiers pour l'exercice 2011 – Félicitations à monsieur René Lachance et à tous les directeurs pour les excellents résultats;
- Ligue de soccer semi-professionnelle – Début de la saison, dimanche le 6 mai 2012;
- Non respect des propriétés privés – partage la déception des citoyens en regard de certains comportements irrespectueux;
- Collecte de sang de la Ville de Boisbriand – Lundi le 7 mai 2012 – Co-présidents d'honneur messieurs Daniel Kaeser et Denis Hébert - Invitation à tous les citoyens.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Club de hockey l'Armada Blainville-Boisbriand – Fier des retombées économiques et la renommée de cette équipe dès sa première année d'existence;;
- Association Oasis de Boisbriand – Assemblée annuelle – Activités de fin de saison;
- Révision des districts électoraux – L'exercice est débutée – Demande au conseil de recevoir positivement ses commentaires;
- 24 mai 2012 – Soirée 35^e anniversaire des Pionniers de Boisbriand au Centre communautaire – Des billets sont encore disponibles;

Monsieur David McKinley, District Dion

- Travaux d'aménagement du stationnement du Centre d'excellence Sport Rousseau – Débuteront sous peu;
- 9, 10, 11 et 12 mai 2012 – Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec – Insiste sur l'importance pour les élus de participer à ce forum de rencontres;
- Maison des jeunes Sodarrid – Planifie levée de fonds pour le mois de novembre prochain, d'autres détails seront dévoilés au cours de l'année.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur André Bordeleau

- Article 13

Monsieur Patenaude

- Articles 15 et 19

Monsieur Aimé Dion

- Article 35

RÉSOLUTION 2012-05-270
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 21 h 54.

Adoptée
